

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire MAINT 2020-01 Marché de maintenance et support technique ' ALFRESCO ' - Avenant de transfert des droits et obligations de la société AXESS STARXPERT à la société AXESS SOFTWARE

N° : VA_DEC2025_336
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 4° et R2194-6 2° ,

décidons

De conclure l'avenant de transfert prenant en compte l'apport-scission de la société SAS AXESS SOFTWARE depuis le 22 novembre 2024 à la société SAS AXESS STARXPERT à ALIXAN (26300), titulaire du marché public de maintenance et support technique « ALFRESCO ».

Le nouveau titulaire du marché la société SAS AXESS SOFTWARE est domicilié 8 avenue de la Gare – Le Cube Numérique à ALIXAN (26300) avec un n° de SIRET qui est le suivant : 31239632800105.

Tous les droits et obligations nés des marchés passés avec la société SAS STARXPERT restent inchangés et sont transférés à la société SAS AXESS SOFTWARE.

Imputation comptable : 205 020 3300

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.5 Informatique

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 16 mai 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-211222-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 21 mai 2025

N° : VA_DEC2025_336
(PROJET : VA_PROJDEC_13058)

1/2

